

CAMPAGNE CNDS 2016

Le comité régional a été contacté et sollicité par la D.R.J.S.C.S. pour le suivi du plan "J'apprends à nager" financé par le C.N.D.S. et par la F.F.N. (Cf. documents fédéraux sur le site régional lisible par le lien : <http://languedocroussillon.ffnatation.fr/script/dossiers.php?idtyp=1&idrub=113>).

A cet effet une réunion des Présidents et/ou correspondants des clubs est programmée le 16 avril 2016 avec en première partie des explications complémentaires sur ces deux plans.

D'autre part, j'attire votre attention sur :

1.- Les Aides financières du CNDS

a) Les priorités du plan citoyens du sport :

- **Emploi** : professionnalisation, emplois QPV + dispositif SESAME, service civique
- **Réduite les inégalités d'accès à la pratique sportive** : pratiques féminines, personnes en situation de handicap, offres sportives dans les territoires prioritaires dont le plan « J'apprends à nager »
- **Politique de santé publique** : sport santé
- **Formation** : juges, arbitres, encadrement, bénévoles
- **Evènements** : actions locales en marge des grands évènements sportifs
- **Plan citoyens du sport** : professionnalisation, plan « J'apprends à nager » et pratiques féminines

b) Le préciput du plan "j'apprends à nager"

La structure candidate s'engage à rechercher tous les financements locaux nécessaires et utiles à la mise en œuvre de l'une des actions précitées. S'agissant d'une action ministérielle qui a vocation à perdurer, les structures organisatrices éligibles, représentées par les associations des Fédérations membres du **Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques CIAA**, devront déposer une demande de subvention dans le cadre de la campagne du CNDS afin de solliciter une aide sur la part territoriale du CNDS (demande de renseignements auprès de la DDCS(PP)) selon les **conditions définies dans la note de service CNDS 2016 et ce, avant le 18 avril 2016.**

Le **CNDS apportera 750 € de subvention** au maximum **par cycle d'apprentissage validé.**

2.- Les Aides Fédérales aux associations "Clubs FFN"

Un soutien financier de l'opération « savoir nager renommé "J'apprends à nager" », en dehors du C.N.D.S. et autres financements locaux, est pris en charge par le Ministère chargé des Sports via la Fédération Française de Natation. Pour ce faire, le comité régional de natation du Languedoc-Roussillon se tient à disposition pour un accompagnement spécifique.

L'accompagnement fédéral en application avec le Cahier des charges plan « J'apprends à nager », après l'inscription de la structure fédérale auprès de la FFN (imprimés sur site et déjà transmis aux clubs) est :

- Une Aide au montage des projets et des dossiers
- Une Licence spécifique : accès à la licence « J'apprends à nager » 2016 (15€/licencié)
- Une dotation : affiches, leaflet, bonnets, tee-shirts, attestations de participation, attestation de réussite Sauv'nage, brochure prévention des noyades
- Un Accompagnement financier fédéral : (en plus du CNDS et CT)

Aide Forfaitaire	+	Aide Complémentaire	=	Aide Potentielle
100€/stage (Mini 10 heures)		10€/licencié FFN		250€/stage (avec 15 licenciés)

3.- Modèle du dossier C.N.D.S. à demander au comité régional